

NEWSLETTER



Institut des
Droits de l'Homme
Barreau de Montpellier

LE BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DU BARREAU DE MONTPELLIER

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères Consœurs, Chers Confrères,

C'est avec un immense plaisir que nous lançons aujourd'hui la première édition de la newsletter de l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Montpellier. Ce bulletin semestriel a pour ambition de devenir un rendez-vous régulier pour vous informer des actions et projets portés par notre Institut, tant en France qu'à l'International.

Depuis sa création en 1988 par le Bâtonnier François BEDEL de BUZAREINGUES, l'Institut des Droits de l'Homme a été successivement présidé par douze confrères engagés. À travers ces mandats, l'IDH n'a jamais dévié de sa mission essentielle : promouvoir et défendre les droits fondamentaux à l'échelle nationale et internationale. Trente-six ans après sa fondation, cet engagement demeure intact.

Grâce à une mobilisation sans relâche, nous continuons à agir concrètement pour la protection et la promotion des droits de l'Homme.

Cette newsletter aura plusieurs objectifs :

- Revenir sur les actions marquantes des derniers mois ;
- Partager les projets à venir, afin de permettre à chacun d'y prendre part ;
- Vous tenir informés des actualités liées aux Droits de l'Homme, qui nous concernent en tant qu'avocats et citoyens.

Dans une démarche écoresponsable, nous avons opté pour un format dématérialisé, limitant ainsi l'impact environnemental de nos communications. Toutefois, pour les inconditionnels du papier, quelques exemplaires imprimés seront disponibles.

Votre participation et votre soutien sont essentiels pour faire vivre cet espace d'information et de réflexion. Ce bulletin est aussi le vôtre, nous serons heureux d'y intégrer vos contributions, propositions ou encore témoignages sur des initiatives en faveur des droits fondamentaux.

À travers cet outil, nous espérons vous associer davantage aux projets et actions de l'IDH. Ensemble, faisons en sorte que l'Institut demeure un acteur incontournable de la défense des Droits de l'Homme et de la promotion des valeurs fondamentales de notre profession.

En vous souhaitant une excellente lecture,

Le Président de l'Institut des Droits de l'Homme,

Amine FARAJ.



Mémorial du Génocide Arménien du 24.04.1915

Sur la route, nous avons pu admirer des échoppes où on faisait du pain en galette fine ; la pâte est plaquée sur les parois intérieures d'un four qui ressemble à une petite cuve. Passionnant !
La journée s'est terminée par la visite du mémorial du génocide arménien à Erevan : au bout d'une longue esplanade en marbre, le mémorial est composé de cinq énormes stèles en marbre couchées formant un cercle ; au centre brûle le feu du souvenir ; chaque stèle représente une ancienne capitale de l'Arménie.
Grande émotion devant ce rappel de l'ancienne grande puissance de l'Arménie devenu un petit pays de deux millions d'habitants enserré entre la Turquie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Iran. Ce petit pays est en danger du fait de la volonté d'expansion de l'Azerbaïdjan et de l'abandon de la Russie sensée la protéger !

Le lendemain le concours de plaidoirie nous attendait à l'université française. Nous étions les juges.
Le sujet était « la saisine de la Cour européenne des droits de l'homme pour violation de l'article 9 soit l'atteinte à la vie privée ». Deux groupes ont débattu chacun dans une salle et les vainqueurs de chacun se sont affrontés devant le jury que nous formions.
Ces jeunes étudiants qui avaient appris le français en deux ans savaient argumenter en Droit et répondre aux questions avec beaucoup de pertinence et de précision. C'était très bouleversant
La lauréate sera accueillie dans un cabinet d'avocat à Montpellier pour un mois !
Le jour d'après les délégations de l'IDH et de la ville de Montpellier ont signé un partenariat tripartite avec une école d'une petite ville à quelques kilomètres d'Erevan et le lycée Nevers de Montpellier.



Monastère de TATEV

“MES COUPS DE COEURS EN ARMÉNIE - VOYAGE 2024”



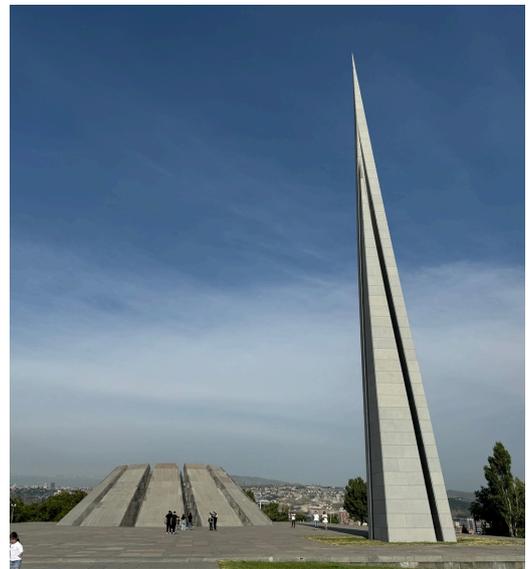
Par Mme le Bâtonnier Laetitia JANBON

Première émotion : le mont Ararat enneigé majestueux ; il surplombe l'Arménie ; il semble en être le protecteur alors qu'il est à présent en Turquie !

Erevan la capitale, belle ville tout en granit respire la force, et la puissance à l'image de son passé soviétique.

Sa population accueillante et ses restaurants colorés nous ont rendu le séjour agréable et joyeux.

Une journée d'excursion nous a amenés dans un monastère du XII^{ème} siècle à haute altitude (l'Arménie est une terre chrétienne depuis l'an 313) dans un décor somptueux de forêts où des animaux sauvages vivent encore. Nous avons déjeuné au bord du lac Sevan immense, véritable mer intérieure qui s'étend à perte de vue (1400 km²).



Mémorial du Génocide Arménien du 24.04.1915

L'accueil a été joyeux et enthousiaste avec moult chants français et arméniens.

Diverses personnalités nous ont fait l'honneur de nous recevoir :

L'ambassadeur de France, jeune, dynamique, chaleureux, grand défenseur de la souveraineté de l'Arménie ;

Le ministre de la Diaspora dont la charge est lourde ; sept millions d'arméniens sont repartis dans le monde entier ;

Le ministre de la Justice accompagné d'une cohorte de juges préoccupé par les manifestations (*le système juridique est quasiment analogue au notre*) ;

Le Bâtonnier de l'Ordre national en Arménie (*les avocats occupent un bel immeuble avec les locaux de l'ordre à l'étage - bureau du bâtonnier et salle du conseil de l'ordre et l'école des avocats au rez-de-chaussée superbement organisée*).

Un sujet était en cours de réflexion : initier une procédure en France contre l'Azerbaïdjan, certaines victimes au Haut Karabakh étant franco-arméniennes. Je ne sais ce qu'il en est à ce jour.

En conclusion : séjour riche et émouvant dans un pays, où la tragédie reste bien présente...



Visite de l'Université Française d'Arménie



Visite de l'Académie des Avocats



Concours de plaidoirie à l'UFAR

“ VOYAGES , PARTAGES EN ARMENIE ”

DE ME SYLVIE DELORT

L'Arménie
 Nous voici réunis,
 Au cours d'un prompt voyage
 Confrère amis
 Tous unis
 Pour l'Arménie
 Pour des rencontres en humanité,
 En solidarité, en partage,
 En toute simplicité
 Pour tout bagage
 Et voici que le Droit nous lie
 A un esprit commun,
 Avec les jeunes ou moins jeunes de l'Arménie
 Celui de la performance, de la formation
 Grâce aux concours de plaidoiries
 Du dépassement, sans déni
 D'autrui
 De partage du bon sens,
 D'un accueil sans faille quand j'y pense
 Et d'une leçon de recherche d'excellence.
 Qui de nous tous a le plus reçu les fruits
 De nos réciproques échanges et soutiens
 Pas de toxiques bruits
 Agir et non fuir
 Au mieux pour l'avenir Ici et ailleurs *
 Pour éviter le pire
 Les peurs
 Et préférer les rires.



Rencontre avec le Ministre de la Justice



Rencontre avec le Ministre de la Diaspora



Rencontre avec l'Ambassadeur de France



ACTUALITES !

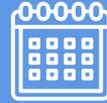
LES JOUTES DES COLLEGES, UN MOMENT PHARE DE L'IDH !

Interventions de plusieurs membres de l'IDH dans différents collèges du ressort de l'académie de Montpellier pour préparer les élèves de 4^{ème} à la Finale du concours de plaidoirie sur les droits fondamentaux qui se tiendra dans l'enceinte de la Cour d'Assises de Montpellier **le 6 juin 2025** !

Le thème cette année « *l'article 5 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789* » !

PROCHAINEMENT, un Flash d'actualités sera publié. Il vous proposera entre autres les comptes-rendus notamment des événements ci-après, avec des interviews, des photos... :

- Colloque « L'AVOCAT ET LA COMMUNICATION » le 17 janvier 2025 ;
- « RENCONTRES AUTOUR DE LA JOURNEE DE L'AVOCAT MENACE » le vendredi 31 janvier 2025.



A VOS AGENDAS !

- Conférence sur « BLANCHIMENT ET DROITS FONDAMENTAUX » prévue courant 2025, avec notamment Maître Laetitia RETY-FERNANDEZ, Messieurs les Bâtonniers Pierre CHATEL et Pierre LAFONT (Date en cours de fixation à ce jour).

REJOIGNEZ NOUS !

ENSEMBLE, CONTINUONS À DÉFENDRE LES DROITS FONDAMENTAUX ET À ŒUVRER POUR UN MONDE PLUS JUSTE.

L'IDH SERAIT HEUREUX DE VOUS COMPTER PARI MI SES MEMBRES :

- Un Président : Amine FARAJ
- Deux Vice-Présidents : Naira ZOROYAN et Cédric AMOURETTE
- Une trésorière : Claire-Maguelone LEROY
- Une secrétaire générale : Assia BESSA-SOUFI
- Une secrétaire générale adjointe : Flora LABOURIER

On vous propose :

- Des formations ;
- Des conférences annuelles ;

Le tout pour une cotisation de 40 euros par an.

DES DONS... DÉFISCALISÉS.

Sachez que vous pouvez également effectuer des dons qui feront l'objet d'une mesure de défiscalisation.

Nous avons le plaisir de vous informer que l'IDH est désormais officiellement reconnu par l'administration fiscale comme étant éligible à délivrer des reçus fiscaux pour les dons effectués. Cette reconnaissance permet à nos donateurs, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises, de bénéficier d'avantages fiscaux significatifs conformément aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts.

Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt de 66 % du montant du don et les entreprises à hauteur de 60 %.

Cette reconnaissance est le fruit de notre engagement continu en faveur de la promotion et de la défense des droits de l'homme, ainsi que de notre gestion désintéressée et transparente.

Nous tenons à remercier chacun de nos donateurs pour leur soutien indéfectible, qui nous permet de poursuivre nos actions philanthropiques, éducatives et humanitaires.

Pour toute question ou pour obtenir votre reçu fiscal, n'hésitez pas à contacter directement notre trésorière Maître Claire-Maguelone LEROY.



COMMENT ADHÉRER A L'INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME ?

LA COTISATION POUR L'ANNEE 2025 EST FIXÉE À 40 EUROS

- PAR CHÈQUE A L'ORDRE DE L'IDH (À L'ATTENTION DE CLAIRE LEROY)
- PAR VIREMENT BANCAIRE

REJOIGNEZ NOUS !

